



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Avis public est, par la présente donnée par Antoine Audet, directeur général et greffier-trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 26 mars 2025 à 9h à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, située au 629, boul. Perron.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

- 1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**
- 2. Dossiers de la direction générale et de la greffe**
 - 2.1 Achat d'une tondeuse à verts
- 3. Dossiers du développement économique et tourisme**
 - 3.1 Achat d'une remorque fermée pour les préposés aux équipements récréotouristiques (camping et parcs)
- 4. Dossiers des travaux publics**
 - 4.1 Dépenses admissibles au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023
- 5. Prochaine séance**
- 6. Période de commentaires et de questions**
- 7. La levée de la séance**

Donné à Carleton-sur-Mer, le 24 mars 2025

Antoine Audet
Directeur général et greffier-trésorier